Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 031-200023596-20261103-A159_2026-AR

Toulouse, le 3 novembre 2026

Arrêté n°159-2026

portant réajustement des provisions pour créances douteuses

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Vu l'article 11 du décret n°2022-1008 du 15 juillet 2022 modifiant les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales article R2321-2 relatives aux provisions et dépréciations qui met fin à l'obligation de produire une délibération de l'assemblée délibérante à l'appui de la constitution, de l'ajustement, de la reprise des provisions et dépréciations et, le cas échéant, de leur étalement sur plusieurs exercices précédant la réalisation du risque ou la perte de valeur significative d'un actif ;

Vu les nomenclatures comptables M57, M4 et M49 ;

Considérant la constitution des dépréciations des actifs circulants depuis l'exercice 2021 pour un montant total de 622 294.20 € ;

Considérant l'état de provisionnement des créances dites douteuses transmis par la Paierie Départementale représentant les sommes non recouvrées depuis plus de 730 jours au 31/12/2025 pour lesquelles il convient de provisionner à hauteur de 15 % ;

Arrête

Article unique : Pour l'exercice 2026, le réajustement total des provisions s'élève à - 322 917.55 € selon la répartition par budget suivante :

- - 13 302.88 € sur le budget principal
- - 66 680.49 € sur le budget annexe eau potable
- - 298 632.42 € sur le budget annexe assainissement collectif
- + 1 539.12 € sur le budget assainissement non collectif
- + 54 159.12 € sur le budget de la microcentrale

Les crédits sont prévus dans chaque budget aux comptes 6817 / 7817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants ;

Sébastien VINCINI
Président

Annexe(s) : 5 états de provisionnement des créances

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 031-200023596-20261103-A159_2026-AR

COLLECTIVITÉ
26500-SMEA B PRINCIPAL -

NOMENCLATURE M57

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :
Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	3 763,66	46,43
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	17 087,04	26,08
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	**-13 323,38**	**20,35**

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Reprise de la provision par émission d'un titre (C/7817) pour	13 323,38 €
Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour	20,35 €

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 031-200023596-20261103-A159_2026-AR

COLLECTIVITÉ
26501-SMEA EAU -

NOMENCLATURE
M4x

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :
Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	131 550,89	0,69
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	149 752,87	48 479,20
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	**-18 201,98**	**-48 478,51**

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Reprise de la provision par émission d'un titre (C/7817) pour	18 201,98 €
Reprise de la provision par émission d'un titre (C/7817) pour	48 478,51 €

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 031-200023596-20261103-A159_2026-AR

COLLECTIVITÉ
26502-SMEA ASST COLLECTIF -

NOMENCLATURE
M4x

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :
Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	406 888,74	4 273,58
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	418 056,33	291 738,41
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	**-11 167,59**	**-287 464,83**

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Reprise de la provision par émission d'un titre (C/7817) pour	11 167,59 €
Reprise de la provision par émission d'un titre (C/7817) pour	287 464,83 €

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 031-200023596-20261103-A159_2026-AR

COLLECTIVITÉ
26503-SMEA ASST AUTONOME -

NOMENCLATURE
M4x

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :
Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	3 212,70	0,00
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	1 673,58	0,00
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	**1 539,12**	**0,00**

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour 1 539,12 €

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 031-200023596-20261103-A159_2026-AR

COLLECTIVITÉ
26504-MICROCENTRALE - SMEA -

NOMENCLATURE
M4x

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :
Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	84 463,90	0,00
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	30 304,78	0,00
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	**54 159,12**	**0,00**

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour 54 159,12 €